

Construire la fraternité, éduquer, résister

Une société fracturée : l'urgence du vivre-ensemble

La France traverse une période de divisions croissantes. Les débats se durcissent, les réponses se résument trop souvent à la violence, au rejet ou à l'exclusion. Le compromis, essence même de la démocratie, cède la place à une logique de confrontation : « avec nous ou contre nous ». Pourtant, c'est dans ces tensions que se joue l'avenir de notre société. Comment recréer du lien quand les écrans, médiatiques, numériques, ou idéologiques, dressent des barrières entre les personnes ?

L'éducation, fondement de la République, est trop souvent réduite à une logique de contrôle : les enfants sont évalués, classés, sanctionnés, plutôt qu'accompagnés, écoutés ou encouragés à coopérer. L'école, qui devrait être un lieu de rencontre et de partage, devient un espace de compétition individuelle, où la note l'emporte sur l'entraide, où la sanction remplace le dialogue. Une société qui néglige cette dimension éducative risque de cultiver l'isolement, la défiance, et finalement, la violence.

La ville, terrain d'engagement et de solidarité

Si les fractures sont nationales, c'est au niveau local qu'elles peuvent être réparées. La ville, espace de proximité, est le premier lieu d'engagement pour les habitant.es. Les équipes municipales ont une responsabilité majeure : créer les conditions de la rencontre, de la coopération et de l'émancipation. Cela passe par la création de tiers-lieux, espaces hybrides où se croisent les générations, les cultures et les idées. Ces lieux associatifs, culturels ou éducatifs, sont des incubateurs de citoyenneté active. Ils permettent de rompre les solitudes, de recréer du lien et d'inventer des réponses collectives aux défis sociaux et sociaux.

La santé mentale de toutes et tous, et particulièrement de la jeunesse, enjeu central de notre époque, ne peut être abordée sans une approche de proximité. Les municipalités doivent être en première ligne pour accompagner les habitant.es, en partenariat avec les associations et les professionnel.les de santé. L'objectif est de sortir de la logique de l'urgence pour construire une politique publique préventive, inclusive et accessible à toutes et tous.

L'Éducation populaire, rempart contre les extrêmes

L'éducation populaire n'est pas un héritage du passé, c'est une pratique vivante, indispensable à la vitalité démocratique. Depuis des décennies, elle participe à la formation des citoyen.nes, à l'émancipation des individus et à la construction d'une société plus juste. Elle rappelle une évidence trop souvent oubliée, l'éducation ne se limite pas aux bancs de l'école. Elle se vit dans les MJC, les centres sociaux, les associations, les colos, les centres aérés, les ateliers partagés. Elle se vit aussi dans la rue, dans les débats, dans les projets collectifs.

Construire la fraternité, éduquer, résister

Face à la montée des extrêmes, l'Éducation populaire est un rempart. Elle enseigne la complexité du monde, la nécessité du dialogue et la force de la solidarité. Elle montre que la fraternité n'est pas un mot creux, mais une pratique quotidienne. Les candidat.es aux municipales doivent s'engager clairement sur ce terrain : quelles politiques éducatives locales mettront-ils et elles en œuvre pour favoriser l'émancipation de toutes et tous ? Comment comptent-ils et elles soutenir les acteur.trices de l'Éducation populaire, ces passeurs et passeuses de savoirs et de valeurs ?

Résister aux extrêmes, agir pour la fraternité

Les idées d'extrême droite progressent en exploitant les peurs, les replis identitaires et les frustrations sociales. Leur réponse est toujours la même : désigner des boucs émissaires, diviser et opposer les habitant.es les un.es aux autres. Face à cela, il ne suffit pas de dénoncer : il faut proposer. La fraternité ne se décrète pas, elle se vit. Elle se construit dans les projets concrets, dans les rencontres, dans les luttes communes pour plus de justice sociale et environnementale.

Les municipales sont un moment clé pour tracer cette voie. Les candidat.es doivent être interrogés sur leur vision de la ville : sera-t-elle un espace de fragmentation ou de solidarité ? Leurs programmes doivent intégrer des engagements clairs en faveur de l'Éducation, de la culture, de la santé mentale et des espaces de rencontre. Ils doivent aussi garantir que les associations, actrices essentielles du lien social, seront soutenues et écoutées.

**Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ce sont
430 000 associations,
6 millions de bénévoles et
plus de 470 000 salarié.e.s
qui maillent l'ensemble du territoire**

Les jeunesse, actrices de la cité

Souvent réduites au statut de spectatrices de la vie démocratique locale, les jeunesse en sont pourtant des actrices à part entière. Leur engagement s'exprime dans les associations, les mobilisations citoyennes, les initiatives solidaires comme dans les formes plus informelles de participation. Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire jouent à ce titre un rôle central : ils organisent la parole des jeunes et leur offrent des espaces d'émancipation et de pouvoir d'agir.

Reconnaitre les jeunesse comme une force politique suppose d'aller au-delà de leur consultation symbolique. Il s'agit de leur donner une place dans la gouvernance municipale, d'assurer que leurs propositions soient prises en compte et de renforcer la redevabilité des institutions à leur égard. C'est à ce prix que la confiance pourra être restaurée et que les jeunes électrices et électeurs trouveront davantage de sens à leur participation à la démocratie. Mais la participation ne peut se construire sans conditions d'existence dignes. Les politiques locales d'accès au logement, à l'emploi, à la santé, à la mobilité, à la culture, etc., constituent le socle de l'émancipation et la condition de l'engagement. Les municipalités doivent agir sur ces leviers pour permettre à chaque jeune de vivre et de construire son avenir dans la cité.

Donner toute leur place aux jeunesse dans les municipalités, c'est reconnaître leur capacité à transformer la société et assumer la responsabilité collective de créer les conditions qui rendent cette transformation possible.

Construire la fraternité, éduquer, résister

Un appel à l'action collective

Le CNAJEP lance un appel aux candidats, aux habitant.es et aux associations : les municipales ne sont pas qu'un scrutin, elles sont une opportunité de réinventer la démocratie locale. Faisons de nos villes des laboratoires de la fraternité, des espaces où l'on apprend à vivre ensemble, où l'on expérimente la solidarité et où l'on résiste aux logiques de division.

L'enjeu n'est pas seulement électoral : il est sociétal. Il s'agit de choisir entre une société du repli et une société de l'ouverture, entre la peur de l'autre et la curiosité du monde, entre la sanction et l'émancipation. Les solutions existent, portées par des milliers d'acteur.trices sur le terrain. À nous de les amplifier, de les défendre et de les incarner.

La campagne municipale qui s'ouvre doit être celle de l'espoir, de l'audace et de l'engagement. Car c'est dans les villes, dans les quartiers, dans les lieux de vie, que se joue l'avenir de notre société. Et c'est ensemble que nous le construirons.

Pourquoi les AJEP doivent soutenues ?

- Elles répondent aux besoins individuels, les structures d'éducation populaire se consacrent à des besoins collectifs, comme le bien-être social, l'émancipation citoyenne et l'éducation pour tous, sans objectif de profit.
- Elles mettent en place des actions accessibles à tous, avec des tarifs modulés, des initiatives gratuites dans les quartiers prioritaires ou encore des dispositifs pour les publics éloignés.

Construire la fraternité, éduquer, résister

Développer la transversalité des politiques publiques POUR et AVEC les jeunes

RENFORCER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES

L'abstention a marqué les dernières élections municipales, reflet d'une défiance croissante des jeunes vis-à-vis de l'utilité du vote et de la capacité des institutions à répondre à leurs préoccupations. Les municipalités doivent créer les conditions qui rendent cette participation accessible à toutes les jeunesse, en développant la formation des jeunes à la démocratie et en veillant à réduire les obstacles sociaux, économiques et territoriaux à leur participation

INTÉGRER LES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE

La présence des jeunes dans les espaces de gouvernance municipale constitue une condition essentielle à la légitimité des politiques locales. Il s'agit d'assurer dans chaque espace de concertation et de décision la participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques.

SOUTENIR LA DIVERSITÉ DE FORMES D'ENGAGEMENT

L'engagement des jeunes prend des formes variées : associations de jeunesse et d'éducation populaire, animation volontaire, les Conseils d'enfants et de jeunes, Juniors Associations, associations temporaires d'enfants, conseils de vie lycéenne, service civique, mais aussi collectifs, initiatives solidaires ou mobilisations citoyennes. Les municipalités doivent reconnaître cette diversité et lui apporter un soutien adapté, car toutes contribuent à la vitalité démocratique et à l'innovation sociale.

ARTICULER ET COORDONNER LES POLITIQUES ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET L'ÉTAT

Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités à statut particulier peuvent faire l'objet d'un débat au sein de la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1. Ce débat porte notamment sur l'articulation et la coordination de ces politiques entre les différents niveaux de collectivités et l'État.

FAIRE DES MUNICIPALITÉS DES ACTRICES DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ DES JEUNESSES

Les jeunes sont en première ligne face aux enjeux de société majeurs : urgence écologique, santé mentale, inclusivité, lutte contre les discriminations, etc. Les municipalités doivent se saisir de ces questions afin que les politiques locales intègrent pleinement leurs réalités et leurs attentes.

ASSURER LES CONDITIONS DE VIE COMME PRÉREQUIS À L'ÉMANCIPATION

Garantir un accès effectif au logement, à l'emploi, à la santé, notamment la santé mentale, à la mobilité, à la culture et aux loisirs constitue le socle de toute politique de jeunesse. Ces conditions sont un préalable à l'émancipation mais aussi à l'engagement citoyen : elles permettent aux jeunes de vivre dignement et de participer pleinement à la vie de la cité

Construire la fraternité, éduquer, résister

Développer une politique POUR l'éducation populaire

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Assurer dans chaque espace de concertation et de décision la participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES AJEP

Associer les associations de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP) à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans les espaces de concertations institués, afin d'être en phase avec les besoins de l'ensemble des citoyen·ne·s.

NOMMER UN·E ÉLU·E À L'ÉDUCATION POPULAIRE

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES AJEP

Établir et développer des conventions de partenariat pluriannuelles avec les AJEP qui garantissent leur indépendance d'interpellation.

EXPÉRIMENTER AVEC LES AJEP DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Expérimenter avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire des budgets participatifs construits avec les habitant·e·s.

SE PROPOSER EN CHEF·F·E DE FILE DE LA COMPÉTENCE ÉDUCATION POPULAIRE

Se proposer en chef de file de la compétence Éducation populaire en mobilisant sur son territoire les autres acteurs publics : État, conseil départemental, CAF, conseil régional, ...

ENCOURAGER LE DÉBAT CITOYEN

Encourager le débat citoyen avec la société civile organisée et les citoyen·ne·s tout au long de son mandat.

FAVORISER LES LIEUX D'ÉDUCATION POPULAIRE

Favoriser les lieux d'éducation populaire pour que les citoyen·ne·s et notamment les enfants et les jeunes « construisent » ensemble leur territoire



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire, qui rassemblent près 100 000 associations locales, mobilisent plus de 500 000 jeunes engagés dans des projets et concernent plus de 10 millions de personnes.

Le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les CRAJEP) implantés sur l'ensemble du territoire. Membre fondateur du Forum européen de la Jeunesse, le Cnajep, en tant que Conseil national de Jeunesse, est également particulièrement impliqué sur les questions de citoyenneté et de politiques de jeunesse au niveau européen.

Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr

- Crajep Centre-Val de Loire
- Crajep Bretagne
- Crajep Auvergne Rhône Alpes
- Crajep Bourgogne Franche-Comté
- Crajep Grand Est
- Crajep Alsace
- Crajep Hauts-de-France
- Crajep Normandie
- Crajep Ile-de-France
- Crajep Nouvelle Aquitaine
- Crajep Pays de la Loire
- Crajep Occitanie
- Crajep Provence-Alpes-Côtes-d'Azur
- Crajep Polynésie
- Crajep Réunion
- Crajep Guadeloupe